



CLASSIQUES  
GARNIER

« Compte-rendu de l'Assemblée générale du 31 janvier 2021 », *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, n° 73, 2021, p. 17-20

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12607-2.p.0017](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12607-2.p.0017)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2021. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 31 JANVIER 2021

Après une conférence<sup>1</sup> passionnante et originale donnée par Alain Legros à l'occasion des *Mélanges* publiés en son honneur sous la direction de Blandine Perona, l'Assemblée Générale annuelle de notre association débute en visio-conférence à 15h40.

Dominique Brancher, Présidente de la SIAAM, se propose de présenter le rapport moral pour 2020. Elle évoque tout d'abord la création de notre nouveau site Web grâce à notre vice-présidente Blandine Perona. Celle-ci ajoute qu'un article, écrit par Pascal Pesnel sur notre Société est également entré sur Wikipedia<sup>2</sup>. Des versions en langues étrangères sont aussi prévues.

Le deuxième point évoqué par D. Brancher concerne le report, et ce pour la deuxième fois, du colloque *Montaigne et l'Asie*. Bien entendu, il sera organisé ultérieurement, selon les conditions sanitaires, et toujours avec le soutien de M. Iagolnitzer.

Il n'est pas certain qu'un mois Montaigne puisse être organisé à Bordeaux par Violaine Giacomotto et Dominique Brancher, en revanche, puisque menacé par la baisse de fonds décidée par la nouvelle mairie de la ville.

Par ailleurs, les séances de l'Atelier Montaigne en partenariat avec la SIAAM se poursuivent régulièrement, en visio-conférences, sous l'égide de Thierry Gontier, Emiliano Ferrari et Blandine Perona.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des 24 présents et des 6 pouvoirs.

Le rapport financier est ensuite présenté, en l'absence de notre Trésorier Claude Blum, empêché pour raison personnelle. Les chiffres sont en

---

1 Cette conférence, enregistrée, est accessible par le lien suivant : <https://siaam.hypotheses.org/719> (consulté le 01/07/21).

2 [fr.wikipedia.org/wiki/Société Internationale des Amies et Amis de Montaigne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Société_Internationale_des_Amies_et_Amis_de_Montaigne).

hausse, mais nous devons poursuivre une campagne active de recrutement de nouveaux adhérents : nous comptons désormais 56 adhérents particuliers contre 39 l'année précédente et 110 institutions contre 99 ; nos fonds s'élèvent à 50000€. Pour autant, nous ne recevons toujours plus d'aide du CNL. La possibilité d'adhérer en payant en ligne est aussi évoquée, ce qui faciliterait très sensiblement les démarches de nos adhérents étrangers. Philippe Desan évoque Paypal et B. Perona HelloAsso, qui permettrait de payer en ligne par notre site. Elle se propose de faire les démarches nécessaires.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Nous passons au problème du renouvellement du CA et du Bureau, exigé par nos statuts. En effet, leurs membres sont élus depuis trois ans (c'est le cas actuel de notre Présidente Dominique Brancher, de la vice-présidente B. Perona, du vice-président T. Gontier et des membres du CA et du Bureau). Toutefois, étant donné la situation imposée par la pandémie, et les impossibilités diverses de fonctionner normalement, il est proposé un report de ces renouvellements pour 6 mois, voire un an afin qu'ils puissent s'effectuer en présence.

Bernard Sève pense qu'il est indispensable de prolonger le CA et le Bureau un an afin d'organiser cette réunion. Olivier Guerrier ajoute que ce serait l'occasion, puisqu'il organisera une Journée des jeunes Chercheurs, d'accroître le nombre des membres du CA en les incluant. Dominique Brancher insiste sur le fait que nous sommes d'ailleurs loin du nombre maximum défini par nos statuts, qui est de 18. B. Perona évoque la possibilité d'y faire entrer des personnes non universitaires, Armelle Andrieux soulignant que nous sommes bel et bien une société d'Amies et Amis, donc bicéphale, soutenue dans cette remarque par O. Guerrier qui précise le caractère hybride de notre Société : académique, mais aussi d'amateurs éclairés. N'était-ce d'ailleurs pas le cas du Dr. Armaingaud ?

La prolongation du CA et du Bureau pour un an est votée à l'unanimité.

Se posent donc en conséquence les problèmes d'un tarif préférentiel octroyé aux étudiants, puis des articles émanant de personnes non spécialistes. Philippe Desan précise, concernant le premier point, que les étudiants de l'UE et de Suisse ne paient leur abonnement que 7€. En ce qui concerne les textes, Élisabeth Schneikert s'interroge sur la place

qu'on pourrait leur donner. Nous convenons qu'il est indispensable de distinguer entre la Revue, strictement scientifique, et les textes en ligne. Ceux-ci ne doivent cependant pas être trop longs, ce support dématérialisé ne convenant pas dans ce cas. Il serait pourtant intéressant d'ouvrir un espace d'« Écriture créative » sur notre site, et même de créer un Concours Montaigne des Lycéens. Un Concours de grande ampleur est tout d'abord évoqué par D. Brancher, T. Gontier, B. Perona, P. Desan, É. Schneikert, incluant plusieurs lycées français, mais aussi des lycées français à l'étranger, incluant Rectorats et Inspecteurs de l'Éducation Nationale en Lettres et Philosophie. P. Desan imagine aussi un prix : l'édition du texte sur le site de la SIAAM et une belle édition des *Essais*, par exemple. Bernard Sève pense qu'il serait plus raisonnable de commencer de façon plus modeste, afin de tester l'idée. Blandine Perona pense qu'il serait logique de demander à Armelle Andrieux, (qui accepte avec enthousiasme de se charger de ce projet, d'autant que, rappelle-t-elle, les chapitres « Des Cannibales » et « Des Coches » sont au programme de Première et de la spécialité HLP), puisqu'elle enseigne dans un lycée et qu'elle est très impliquée depuis longtemps, ayant par exemple fait venir Frank Lestringant devant ses élèves. Il est donc prévu que François Roussel et Armelle Andrieux, avec le soutien de Blandine Perona notamment *via* le site de la société, mettent en place cette proposition, dans un premier temps.

Puis Olivier Guerrier évoque les prochains Bulletins : 2021-1 et 2021-2. Il s'agira d'un numéro double pour 2021, et qui paraîtra en septembre-octobre. Il inclura notamment la Journée des Jeunes chercheurs organisée fin mai à Lyon les 28 et 29 mai 2021<sup>3</sup>, et des *varia*.

Le point suivant concerne la numérisation de notre revue. Il s'agit de donner accès au grand public à la totalité des Bulletins, la collection de la BNF n'étant pas complète. Une double numérisation par la BNF et Garnier avait été envisagée, mais la BNF n'a pas donné suite. D. Brancher, B. Perona, T. Gontier et P. Desan précisent qu'un contrat avec les Classiques Garnier, très précis d'un point de vue juridique, en ce qui concerne les droits et la propriété des articles anciens et nouveaux, devra donc être impérativement mis en place grâce à Claude

---

3 Voir <https://siaam.hypotheses.org/770>

Blum. P. Desan propose aussi de prêter sa collection, complète, pour la numérisation. Romain Menini et Guillaume Berthon évoquent leur expérience dans ce domaine, concernant la *RHLF*, puis les *Cahiers de Recherches Médiévales*.

La décision de discuter de ce sujet avec C. Blum est votée à l'unanimité.

Sur ce vote, l'AG prend fin à 18h15.

Armelle ANDRIEUX  
Secrétaire Générale